

END USER TERMS OF USE

English

Dealer agrees to only use the IDV and Peps & Sanctions Products and/or services (collectively, the “Services” as such term is used in these End User Terms of Use) for their direct business and in a manner that complies with applicable laws, including Canadian federal and provincial laws.

Dealer agrees that it will not: (a) resell, transfer, distribute or otherwise give any third party access to the Services; (b) assert any intellectual property right claim or other interest in the Services; and (c) assign or otherwise transfer any of its rights to use the Services.

Dealer agrees that it will:

- obtain an individual's consent to disclose their personal information to Equifax Canada Co. (“Equifax”) to use it to perform the Services, including keeping a record, before sending the individual's personal information to Equifax;
- keep all information, data and documentation relating to the Services, including any account codes and passwords used to access the Services secure and confidential;
- securely destroy or delete received data when it no longer has a need to keep it;
- allow Provider to conduct an audit to confirm the Dealer’s compliance with these Terms of Use, in person, but no more than once in any year unless the Dealer is in breach of these Terms of Use; and by telephone or in writing at any time;
- provide the Provider with any relevant information and documents the Provider requests to respond to any question, investigation or audit by Equifax;
- give the Provider prompt notice of any change that occurs from time to time in the corporate/onboarding information it provided to Provider;
- comply with any changes made to these Terms of Use from time to time as a condition of its continued use of the Services.

Dealer acknowledges that:

- the Services are not guaranteed to be error-free or uninterrupted; and
- These End User Terms of Use may change from time to time to comply with applicable law.

Dealer consents to Equifax and the Provider each sharing any information about the Dealer’s use of the Services with the other, even if that information is otherwise protected under a written agreement between the Dealer and the Provider.

Additional Terms and Conditions Applicable to the Document Verification Services

Dealer acknowledges, covenants and agrees that:

- Provider may disclose, provide access to, transfer or otherwise make available to Equifax and Interac any information obtained from Dealer which is reasonably required for Equifax, Interac and/or Provider to investigate or resolve an actual or potential privacy, confidentiality, fraud incident, alleged fraud incident or any actual or reasonably suspected security incident (collectively, “Security Incident”).
- It will notify Provider within twenty-four (24) hours of discovering any Security Incident involving Dealer’s use of the Services.
- It will: (a) assist Provider, Equifax, Interac and Interac’s service partners in the management of any consequences arising from the Security Incident; (b) take all reasonable steps necessary to mitigate any damage or harm resulting from the Security Incident; and (c) take all appropriate steps to prevent the recurrence of the Security Incident and that it will notify Equifax of the steps taken.

- The Document Verification Services may include products and services of Interac Corp. or its affiliates; (ii) the Document Verification Services provided to Dealer is not intended to be used as the sole basis for any business decision, (iii) the accuracy and completeness of the Document Verification Services is not guaranteed by Provider, Equifax, Interac, Interac Corp. or its affiliates, and (iv) neither Equifax, Interac, Interac Corp. nor its affiliates will be liable for any errors, false statements or omissions in the Document Verification Services resulting from the documents and information provided to them by consumers, Provider, Dealer or any other third party.
- That the Document Verification Services is provided on a “as is, where is” basis, and that neither Provider, Equifax, Interac, Interac Corp. nor any of their respective affiliates make any representations, warranties or conditions of any kind regarding the Document Verification Services, whether express, implied, statutory or otherwise, including any implied warranties or conditions of accuracy, merchantable quality or fitness for a particular purpose, or that the Document Verification Services will be error free or that it will meet any Provider or Dealer requirements. Provider shall immediately suspend a Dealer’s access to the Document Verification Services if it determines that (i) the Dealer is in material breach of a material obligation set forth in its agreement with Provider, or (ii) the Dealer is not in compliance with applicable laws.

Additional Terms and Conditions Applicable to PEP and Sanctions Services

- Dealer agrees that it will not process or export PEP and Sanctions Services in violation of applicable laws or to a country subject to a Canadian or United States embargo.
- Dealer agrees that it will only use any reports, metrics, statistics, analytics which include any aggregated or de-identified data in connection with PEP and Sanctions Services for internal business purposes only.

French

CONDITIONS D'UTILISATION POUR LES UTILISATEURS FINAUX

Le Concessionnaire s'engage à n'utiliser les Produits VID et Peps & Sanctions et/ou les services connexes (collectivement, les « Services », au sens auquel ce terme est utilisé dans les présentes Conditions d'utilisation pour les utilisateurs finaux) que dans le cadre de ses activités directes et d'une manière conforme aux lois applicables, y compris les lois fédérales et provinciales canadiennes.

Le Concessionnaire s'engage à ne pas : a) revendre, transférer ou distribuer les Services ni permettre à un tiers d'y accéder d'une autre manière; b) faire valoir un droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit sur les Services; et c) céder ou transférer d'une autre manière ses droits d'utilisation des Services.

Le Concessionnaire s'engage à :

- obtenir le consentement de la personne concernée à la communication de ses renseignements personnels à Equifax Canada Co. (« Equifax ») afin que celle-ci puisse les utiliser pour fournir les Services, y compris la tenue d'un registre avant de transmettre les renseignements personnels de la personne concernée à Equifax;
- préserver la sécurité et la confidentialité de l'ensemble des renseignements, des données et des documents relatifs aux Services, y compris les codes et les mots de passe des comptes utilisés pour y accéder;
- détruire ou supprimer de façon sécuritaire les données reçues lorsqu'il n'est plus nécessaire de les conserver;
- autoriser le Fournisseur à effectuer un audit afin de confirmer que le Concessionnaire respecte les présentes Conditions d'utilisation, en personne, mais au plus une fois par année, sauf si le Concessionnaire viole les présentes Conditions d'utilisation, et par téléphone ou par écrit à tout moment;
- transmettre au Fournisseur tous les renseignements et les documents pertinents que celui-ci demande afin de donner suite à toute question, à toute enquête ou à tout audit effectué par Equifax;
- aviser sans tarder le Fournisseur de tout changement éventuel dans les renseignements relatifs à la société ou les renseignements d'intégration qu'il a transmis au Fournisseur;
- se conformer à toute modification apportée aux présentes Conditions d'utilisation à l'occasion, à titre de condition à la poursuite de l'utilisation des Services.

Le Concessionnaire reconnaît ce qui suit :

- il n'est pas garanti que les Services soient exempts d'erreurs ou accessibles sans interruption;
- les présentes Conditions d'utilisation pour les utilisateurs finaux peuvent être modifiées à l'occasion afin de respecter les lois applicables.

Le Concessionnaire consent à ce qu'Equifax et le Fournisseur communiquent entre eux des renseignements relatifs à l'utilisation des Services par le Concessionnaire, même si ces renseignements sont par ailleurs protégés aux termes d'une entente écrite intervenue entre le Concessionnaire et le Fournisseur.

Modalités et conditions supplémentaires applicables aux Services de vérification de documents

Le Concessionnaire reconnaît, convient et accepte ce qui suit :

- Le Fournisseur peut communiquer, rendre accessibles ou transférer à Equifax et à Interac ou mettre à leur disposition d'une autre manière les renseignements obtenus auprès du Concessionnaire qui sont raisonnablement nécessaires à Equifax, à Interac et/ou au Fournisseur pour enquêter sur un incident réel ou éventuel lié à la protection de la vie privée, à la confidentialité ou à la fraude, sur une allégation de fraude ou sur tout incident de sécurité réel ou soupçonné de façon raisonnable (collectivement, un « Incident de sécurité ») ou pour y remédier.
- Il avisera le Fournisseur dans les vingt-quatre (24) heures suivant la découverte d'un Incident de sécurité lié à l'utilisation des Services par le Concessionnaire.
- Il s'engage : a) à aider le Fournisseur, Equifax, Interac et les partenaires de service d'Interac à gérer les conséquences découlant de l'Incident de sécurité; b) à prendre toutes les mesures raisonnables nécessaires pour limiter les dommages ou les préjudices découlant de l'Incident de sécurité; et c) à prendre toutes les mesures appropriées pour empêcher que l'Incident de sécurité se reproduise et à aviser Equifax des mesures prises.
- Les Services de vérification de documents peuvent comprendre des produits et des services d'Interac Corp.

ou des membres de son groupe, (ii) les Services de vérification de documents fournis au Concessionnaire ne sont pas destinés à servir d'unique fondement à une décision d'affaires, (iii) l'exactitude et l'exhaustivité des Services de vérification de documents ne sont pas garanties par le Fournisseur, Equifax, Interac, Interac Corp. ou les membres de son groupe, et (iv) ni Equifax, ni Interac, ni Interac Corp., ni les membres de son groupe ne seront tenus responsables des erreurs, des fausses déclarations ou des omissions dans les Services de vérification de documents qui découlent des documents et des renseignements qui leur sont fournis par les consommateurs, le Fournisseur, le Concessionnaire ou tout autre tiers.

- Les Services de vérification de documents sont fournis « sur place et dans l'état », et ni le Fournisseur, ni Equifax, ni Interac, ni Interac Corp. ni aucun des membres de leurs groupes respectifs n'effectuent de déclaration, n'accordent de garantie ni n'imposent de condition de quelque nature que ce soit relativement aux Services de vérification de documents, qu'elles soient expresses, implicites, prévues par la loi ou d'une autre nature, y compris toute garantie ou condition implicite d'exactitude, de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, ou toute garantie ou condition implicite que les Services de vérification de documents seront exempts d'erreurs ou qu'ils répondront aux exigences d'un Fournisseur ou d'un Concessionnaire. Le Fournisseur doit interrompre immédiatement l'accès du Concessionnaire aux Services de vérification de documents s'il établit que (i) le Concessionnaire viole de façon importante une obligation importante stipulée dans l'entente qu'il a conclue avec le Fournisseur, ou (ii) le Concessionnaire ne respecte pas les lois applicables.

Modalités et conditions supplémentaires applicables aux Services PEP et sanctions

- Le Concessionnaire s'engage à ne pas traiter ni exporter les Services PEP et sanctions d'une manière qui viole les lois applicables ou vers un pays soumis à un embargo par le Canada ou les États-Unis.
- Le Concessionnaire s'engage à utiliser les rapports, les mesures, les statistiques et les analyses qui contiennent des données agrégées ou anonymisées dans le cadre des Services PEP et sanctions uniquement à des fins commerciales internes.